

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction Enfance Famille  
110 48

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Subventions de fonctionnement allouées à des associations au titre de la prévention  
dans le cadre de l'enfance - année 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance, le Département a conclu des conventions avec des associations qui interviennent auprès des jeunes en difficulté et des familles pour mener notamment des actions de prévention, d'insertion sociale et éducative.

Il s'agit de :

- l'association des cités du secours catholique ACSC service ALISE, située au, 72 rue Orfila 75020 Paris et présidée par Monsieur Jean-Louis LOIRAT. Elle a pour objet l'accueil, l'hébergement et l'aide à la réinsertion sociale des jeunes femmes enceintes et de jeunes mères avec enfants de moins de trois ans, en difficulté sociale et démunies de logement ;
- Arte Chavalo : cité des associations, boîte aux lettres numéro 25 - 93 La Canebière 13001 Marseille et présidée par Monsieur Patrick DESBOUIGES.  
Elle aide à la reconnaissance et à l'intégration sociale, culturelle et éducative des enfants issus des bidonvilles marseillais.

Sont annexés au présent rapport les tableaux de propositions de subventions pour un montant total de 15 000 €

En cas d'accord, les subventions de fonctionnement feront l'objet d'un versement, après signature avec chacune des structures de la convention type prévue à cet effet.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

